

Exter : plus de faux que de vrais,

Origine Le blog de l'Association Alexandra Exter, vendredi 2 mars 2012

Nous recevons constamment des demandes d'information concernant l'action en justice engagée à l'encontre de l'exposition de Tours 2009.

Comme il a été dit à plusieurs reprises – y compris dans ce blog – l'action engagée par le Procureur de la République, action menée par la justice en la personne d'un Juge d'Instruction du Tribunal de Tours, suit toujours son cours. À la demande du juge plusieurs analyses ont été diligentées, une enquête de la Police Nationale a également été réalisée. Si nous n'avons pas la possibilité de faire connaître à nos lecteurs la teneur d'un dossier, déjà bien volumineux, avant que la justice puisse se prononcer et que toutes les « actions en recours » soient épuisées, nous pouvons néanmoins leur faire savoir qu'en guise de rétorsion cinq « plaintes en diffamation » ont été déposées contre Andréi Nakov par les personnes impliquées dans cette affaire ; une première plainte ayant été déjà rejetée par le Tribunal de Paris, les autres suivent leur cours...

Contrairement à ce qui a été parfois affirmé, aucune instance légale n'a déclaré irrecevable notre action au nom du droit moral de l'artiste, juste au contraire puisqu'à ce jour toutes les actions que nous avons initiées auprès de la justice française ont été acceptées et ont été menées précisément au nom de l'exercice de ce droit moral et continuent de l'être.

Au cours des dernières années la recrudescence de faux en tout genre a atteint un palier vertigineux dans le domaine de l'art – et pas seulement dans celui de la dite « avant-garde russe ». Il reste néanmoins que celle de l'œuvre d'Alexandra Exter est assez extravagante en raison du nombre tout à fait inédit de contrefaçons ; comme un de nos correspondants nous l'a écrit « la démultiplication vicieuse des contrefaçons des peintures cubo-futuristes et abstraites d'Alexandra Exter a atteint ce palier paradoxal où le nombre de faux dépasse de loin celui des vrais... ».

On signalera ici un récent dossier consacré aux faux dans l'art où l'affaire de Tours a été évoquée (*Journal des Arts* n° 357 ¹) de même que l'on a signalé aux lecteurs la contestation des récentes publications concernant Gontcharova, les deux affaires ayant en commun le fait que les « experts » impliqués dans les deux affaires se retrouvent au sien du même groupe dit « Incorm », entreprise qui a pris la défense de l'exposition de Tours (*ARTinvestment – The heritage of Natalia Goncharova* ²) de même que celle de la contestation des bien fallacieuses publications consacrées par certains membres de l'Incorm à Gontcharova.

Suite à de nombreuses affaires de faux (en Allemagne et aux USA) la presse spécialisée jette finalement un regard plus attentif sur le sujet en considérant sa dimension sociale, financière et même légale. Nous pouvons renvoyer aux récents articles de la revue *The Art Newspaper* (*The Art Newspaper – A market in need of supervision* ³)

¹ <http://www.alexandra-exte.net/blog/2012/02/29/les-faux-dans-l-art/>

² <http://www.alexandra-exte.net/blog/wp-content/2012/02/ARTinvestment-The-heritage-of-Natalia-Goncharova.pdf>

³ <http://www.alexandra-exte.net/blog/2012/03/01/preserver-l-erudition/>